

# Le fleurissement

## Une affaire collective



**M**ardi 1<sup>er</sup> décembre, les 78 concurrents du concours annuel Fleurir la France étaient accueillis à l'hôtel de ville à l'initiative du service Environnement. L'occasion pour le maire et les élus présents de remercier tous ces passionnés de jardinage et de souligner leur participation au fleurissement de la commune aux côtés des agents municipaux. "Neuilly-sur-Marne est une ville de la Seine-Saint-Denis où la nature est encore très présente. Elle compte 50 hectares d'espaces verts mais nous allons bientôt doubler cette surface avec l'ouverture au public de 65 hectares au parc départemental de la Haute-Ile (ndlr : 20 hectares sont déjà accessibles depuis 2008). C'est un point nature différent du parc du Croissant vert, plus sophistiqué" rappelait le maire avant de laisser place aux récompenses et à la rencontre avec les jardiniers de la ville toujours à l'écoute et prêts à donner des conseils.



### Catégories

**Jardins fleuris** : 1<sup>er</sup> prix Françoise Kharbachi, 2<sup>ème</sup> Pierre Mahut, 3<sup>ème</sup> Françoise Ledoux.

**Balcons fleuris** : 1<sup>er</sup> prix Jeannine Richomme, 2<sup>ème</sup> Sandrine Buy, 3<sup>ème</sup> Gérard Marchal.

**Résidences fleuries** : 1<sup>er</sup> prix Les Narcisses, 2<sup>ème</sup> Pasteur.

**Entreprises** : 1<sup>er</sup> prix Société des Revêtements, 2<sup>ème</sup> entreprise Boyer SA.

